

Délibération du Comité

Assemblée générale du 7 avril 2023

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le 20/04/2023

ID : 021-200049922-20230407-025_23_DEL-BF



Date de convocation : 30 mars 2023

Date d'affichage : 30 mars 2023

Membres	En exercice	144	Vote	Pour	83
	Présents	81		Contre	0
	Pouvoirs	3		Abstention	0
	Votants	83		Total	83

(M. Jacques Jacquenet s'étant retiré)

Objet : Compte administratif 2022 Budget Côte d'Or Chaleur - Approbation

Sous la présidence de Pascal Grappin, rapporteur, les comptes administratifs et les résultats de l'exercice budgétaire 2022 du Budget de la Régie « Côte d'Or Chaleur » sont présentés aux membres du Comité.

Compte administratif – Budget Côte d'Or Chaleur

Résultat de l'exercice 2022

	Dépenses	Recettes	Affectation Résultats N-1	Résultat 2022
Exploitation	207 458.04	229 520.66	- 17 629.55	4 433.07
Investissement	1 341 095.21	1 992 207.24	435 801.75	1 086 913.78
total du CA	1 548 553.25	2 221 727.90	418 172.20	1 091 346.85
RAR	357 826.85	0		- 357 826.85
TOTAL	1 906 380.10	2 221 727.90	418 172.20	733 520.00

Le résultat de clôture intégrant les restes à réaliser est donc le suivant : 733 520.00 €.

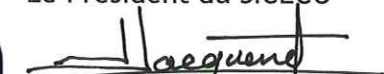
Après en avoir délibéré, Monsieur Jacques Jacquenet, Président, ne prenant pas part au vote,

Le Comité :

- Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2022 pour le Budget Côte d'Or Chaleur ;
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2022 qui se résume comme ci-dessus et en arrête les résultats définitifs ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;
- Prend acte qu'aucune acquisition ou cession immobilière n'a été réalisée au cours de l'exercice 2022.

Dijon, le 12 avril 2023

Le Président du SICECO



Jacques Jacquenet

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE
en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification

